



RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR DE LA MUNICIPALITÉ D'ARUNDEL – ANNÉE 2018

Chères citoyennes, chers citoyens,

C'est avec plaisir que je vous présente les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur de la Municipalité pour l'année 2018, conformément à l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec*.

RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ (*) ET RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT AU 31 DÉCEMBRE 2018

Tout d'abord, concernant l'exercice financier qui s'est terminé le 31 décembre 2018, les revenus consolidés de la municipalité se sont chiffrés à 1 336 872 \$ alors que les charges consolidées s'élevaient à 1 347 414 \$, ce qui nous a amené à un déficit consolidé de l'exercice de 10 542 \$. En tenant compte des revenus d'investissement débiteurs de 59 811 \$, le déficit consolidé de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales s'élève à 70 353 \$.

Une fois cette conciliation à des fins fiscales effectuée, nous obtenons un excédent consolidé de 149 189 \$. À la fin de l'exercice financier 2018, la dette consolidée à long terme de la Municipalité était de 1 806 133 \$.

Au niveau des excédents consolidés accumulés au 31 décembre 2018, la Municipalité termine l'année financière 2018 avec un excédent de fonctionnement non affectés consolidé de 253 049 \$ (administration municipale : 247 642 \$).

L'auditeur indépendant, Amyot Gélinas, s.e. n. c.r. l., a effectué l'audit des états financiers consolidés de la Municipalité du Canton d'Arundel et de l'organisme qui est sous son contrôle, la Régie Incendie Nord Ouest Laurentides. À leur avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » (***) décrit au rapport de l'auditeur indépendant, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité du Canton d'Arundel et de l'organisme qui est sous son contrôle au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Pour plus de détails, n'hésitez pas à consulter le rapport financier annuel de la Municipalité pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018 qui est disponible au bureau municipal ainsi que sur le site internet de la municipalité.

INVESTISSEMENTS EN 2018

Construction du garage municipal et ses équipements : 47 391 \$
Travaux - chemin de la Rouge et School : 13 688 \$
Système thermopompe mural – hôtel de ville : 8 137 \$
Chaise élévatrice – Appartement pour les aînés : 5 500 \$

**Votre mairesse,
Pascale Blais**

(*) Les états financiers consolidés incluent la quote-part revenant à la Municipalité dans les actifs et passifs, les revenus et les dépenses consolidés ligne par ligne, de la « Régie incendie Nord Ouest Laurentides », partenariat auquel elle participe.

(**) Non-comptabilisation des paiements de transfert relatifs à différents programmes d'aide concernant la construction d'immobilisation devant être financée ou non par emprunts pour lesquels les travaux ont été réalisés, tel qu'exigé par le Manuel de l'information financière municipale établi par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, ce qui constitue une dérogation à la norme comptable sur les paiements de transferts des Normes comptables canadiennes pour le secteur public qui prévoit la comptabilisation des subventions lorsqu'elles sont autorisées par le gouvernement à la suite de l'exercice de son pouvoir habilitant et que les bénéficiaires ont satisfait aux critères d'admissibilité.